

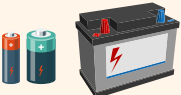

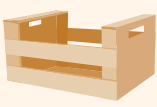




UN FLÉAU DANS LES CENTRES DE TRI

Les écocentres et les centres de tri partagent les mêmes valeurs environnementales de récupération et de valorisation. Mais bien qu'ils puissent sembler similaires, ils sont très différents et, en ce sens, se complètent à merveille. D'un côté, les centres de tri sont conçus pour recevoir le papier, le carton, le plastique, le métal et le verre sous la forme de contenants, d'emballages ou d'imprimés. De l'autre, les écocentres acceptent une liste de produits variés tels que les articles destinés au réemploi, les électroménagers, les pneus, les produits électroniques, les matériaux de construction et les résidus domestiques dangereux (RDD). Et pourtant, nous recevons tous les jours dans nos centres de tri des items destinés à l'écocentre et qui n'ont tout simplement pas leur place dans le bac bleu. En voici quelques exemples :

Exemples d'items	Pourquoi ça ne va pas dans le bac ? 	Qté reçues à un de nos centres de tri en 2017
 <p>Bonbonne 1 lb Bonbonne 10 lbs Bonbonne 20 lbs</p>	Bien qu'elles soient en métal, les bonbonnes de propane contiennent du gaz comprimé qui peut s'avérer dangereux pour les trieurs. Il suffit qu'il en reste un peu dans la bonbonne et qu'elle soit endommagée ou percée dans le processus de tri pour devenir un véritable déclencheur d'incendie.	2 tonnes centre de tri de Gatineau
 <p>Batterie de voiture Batterie d'outil Pile de télécommande</p>	L'acide contenu dans les batteries est très corrosif. Dites-vous que s'il peut brûler les vêtements, il peut évidemment brûler la peau des trieurs.	4,8 tonnes centre de tri de Terrebonne
 <p>Pneu de voiture Pneu avec jante Pneu hors norme</p>	Le caoutchouc n'est pas l'une des cinq matières acceptées au centre de tri. Et comme les équipements sont conçus pour recevoir des items de petites tailles, imaginez l'impact que peut avoir un pneu de 20 lbs qui tombe sur un convoyeur.	1300 pneus centre de tri de Lachute
 <p>Caisse de clémentines Planche de bois Meuble brisé</p>	Le bois n'est pas non plus une matière visée par la collecte sélective. Les planches reçues contiennent souvent encore des clous pouvant blesser les trieurs et le bois se retrouve ensuite enfoui avec les autres rejets alors qu'il aurait pu être récupéré à l'écocentre.	141 tonnes centre de tri de Terrebonne

Bref, il y a des voies de récupération spécialisées pour un grand nombre d'objets et qui permettent de bien les valoriser. Au même titre que vous n'allez pas conduire votre voiture chez le médecin pour un changement d'huile, votre bouteille d'eau et votre bonbonne de propane ne peuvent pas être traitées et récupérées au même endroit. Avec le printemps vient la réouverture des écocentres et des collectes de résidus domestiques dangereux un peu partout dans la province. C'est le temps d'en profiter !

Le saviez-vous ? Il y a plus de 200 écocentres au Québec! Renseignez-vous auprès de votre municipalité pour connaître votre point de dépôt ou consultez l'application de RECYC-QUÉBEC « Ça va où? ».



Frédéric Potvin - Directeur général

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il est fort probable que je me répète. Il est possible que je radote. Du moins, il me semble. Alors, veuillez m'en excuser. J'ai l'impression de toujours revenir sur les mêmes sujets mais c'est notre quotidien depuis l'automne dernier de rassurer, de répondre aux mêmes questions, de donner l'heure juste, de parler de « LA CRISE ».

Au moins, je ne vous dirai pas la même chose que ce que vous avez pu lire dans les journaux. Notre situation, tout comme celle de bien d'autres centres de tri au Québec, n'est pas aussi noire que le rapportent les médias.

Depuis maintenant un mois, nous vendons nos fibres produites à Terrebonne à plus de 100 \$ la tonne métrique. Il en sera de même pour Gatineau à partir du mois d'août. Le prix des fibres mixtes est également en hausse, se vendant aujourd'hui à 19 \$ la tonne. C'est peu, mais c'est 24 \$ de plus qu'en décembre dernier. Ceci, jumelé à l'augmentation des revenus qui découle de la hausse de la quantité de contenants triés à notre usine de Lachute, devrait nous amener près du point mort financier quelque part en septembre. Mais ne vendons pas la peau du papier avant de l'avoir trié!

La création de notre fonds de stabilisation s'est avérée providentielle pour nous. Il nous offre du temps et des moyens pour agir et réagir aux aléas du marché. J'encourage donc madame Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à évaluer la possibilité d'obliger les centres de tri à mettre de côté un pourcentage de leur surplus afin de combler les creux de marchés. Parce qu'aujourd'hui, la crise des marchés, qui n'aura duré en fait qu'un ou deux mois, s'est transformée en crise financière. Et si tous les centres de tri avaient ce fonds, nous n'en serions pas là aujourd'hui. J'ajoute au passage qu'un tel fonds réduit les taux d'emprunt et ajoute de la crédibilité au dossier financier de l'entreprise.

Il en va de même pour la qualité. Si la grande majorité des centres de tri s'en sortent bien, c'est que la qualité est au rendez-vous au Québec.

Et saviez-vous qu'à travers le Canada, c'est au Québec que la récupération coûte le moins cher? Saviez-vous également que c'est au Québec que l'on récupère le plus avec en moyenne 81 kg par habitant? Si ces statistiques avaient été répétées aussi souvent que les mauvaises le sont, la confiance du citoyen se serait accrue plutôt que de voir des doutes s'installer sur le système de collecte sélective.

Je crois sincèrement qu'il y aura un avant et un après crise. Et pour Tricentris du moins, l'après s'annonce bien.

Continuez de recycler, tels les applaudissements pour l'artiste, c'est notre pitance.

DES LECTEURS OPTIQUES MAINTENANT À LACHUTE

Après l'installation de lecteurs optiques à notre centre de tri de Terrebonne en mars dernier, ce fut au tour de notre succursale de Lachute d'intégrer ces équipements à sa chaîne d'opérations. À une différence près: ceux de Lachute n'ont pas été installés sur la ligne des fibres, mais bien sur la ligne des contenants. Ils reçoivent donc la matière sortante des séparateurs balistiques, responsables de la ségrégation des objets 2D (les fibres) et 3D (les contenants).

Le principe demeure toutefois le même. À l'aide de caméras et de buses d'air, les lecteurs optiques sont programmés pour reconnaître des matières précises et les éjecter. À Lachute, la matière passe dans un premier lecteur optique visant le HDPE (#2) et les fibres qui ont suivi les objets 3D à l'étape précédente, par exemple des livres ou des boulettes de papier chiffonné. La matière entre ensuite dans un deuxième lecteur optique qui lui, retire le PET (#1) et les plastiques 2-4-5-7. Enfin, l'ajout d'un courant de Foucault, un champ magnétique repoussant l'aluminium, permet maintenant d'extraire un maximum de ce métal de la ligne de tri.



Alors que les fibres éjectées sont redirigées vers la ligne de fibres principale, les autres matières passent par quatre postes d'inspection: le PET, le HDPE, les plastiques 2-4-5-7 et l'aluminium. Les lecteurs optiques offrant un taux de précision de 95 %, les trieurs, maintenant inspecteurs, sont responsables des 5 % restants et retirent des items qui ont été éjectés par erreur ou entraînés par un autre objet. Des trieurs sont également positionnés sur la ligne sortante des lecteurs optiques et en retirent tout ce qui aurait dû être éjecté. Ces items sont réintroduits dans le cycle pour être séparés correctement.

Avant l'installation de ces équipements, 13 trieurs étaient en poste sur la ligne des contenants. Neuf de ces postes ont été réaffectés à l'inspection à la sortie des lecteurs optiques tandis que quatre ont été ajoutés sur la ligne des fibres. Comptant aujourd'hui 10 trieurs aux fibres, l'équipe de Lachute a augmenté la qualité de ses ballots en diminuant le taux de contaminants de 5 %. Et puisque le processus de rodage est toujours en cours, ce résultat devrait encore s'améliorer.

« Comme les lecteurs optiques sont en place depuis un mois seulement, il est encore un peu tôt pour avoir des chiffres précis. Mais présentement, je vois que dans tous les plastiques, nous avons une augmentation du pourcentage récupéré. Par exemple, nous avons trié 6 % de plus de PET et 10 % de plus de HDPE. Et plus on avance dans l'été, plus on s'attend à voir de meilleurs résultats » conclut monsieur Michel Cadorette, directeur de l'usine.

LA CRISE EN QUELQUES POINTS

Depuis l'automne dernier, impossible de ne pas avoir entendu parler dans les médias de cette « crise » dans le milieu de la récupération, en lien avec la fermeture des marchés chinois. Nous avons nous-même abordé le sujet dans nos trois derniers numéros du T.E. Mais comme les interrogations sont encore nombreuses, pourquoi ne pas décortiquer ensemble, point par point, les questionnements et les affirmations les plus souvent entendus à ce sujet ?

VRAI

OU

FAUX

<p>« Le Québec vit une crise du recyclage »</p>	<p>FAUX</p>	<p>Dit de cette façon, cela laisse sous-entendre que la crise est locale. La crise n'est pas locale : elle est mondiale ! Le Québec vit des difficultés et tente de s'ajuster, tout comme le reste de la planète.</p>
<p>« Les centres de tri ne produisent pas de qualité »</p>	<p>FAUX</p>	<p>Si certains ont du mal à améliorer leur qualité, elle est bien, sinon très bonne, pour la grande majorité des centres de tri québécois. Il aurait été bon de contextualiser la situation du Québec avec celle des autres provinces et des autres pays car nous nous en sortons plutôt bien comparé à bien des endroits sur la planète.</p>
<p>« La crise touche l'ensemble des fibres »</p>	<p>FAUX</p>	<p>La crise ne touche que le grade 56, le papier récupéré domestique. D'ailleurs, ce nouveau grade de fibre de l'<i>Institute of Scrap Recycling Industries</i> (ISRI) a justement été créé face à la diminution de papier journal dans la collecte sélective. Le carton, le papier blanc (ou de bureau) et le papier déchiqueté n'ont aucun problème à trouver preneur. Rappelons que la totalité du carton récupéré dans nos centres de tri est vendue localement à Cascades.</p>
<p>« Si la matière était de meilleure qualité, elle pourrait être vendue localement »</p>	<p>FAUX</p>	<p>Le marché local ne prend que très peu du grade 56 produit au Québec. Les centres de tri réclament depuis cinq ans déjà que les papetières québécoises dévoilent leurs capacités d'absorption mais cette donnée n'est toujours pas disponible. Pour notre part, grâce à la récente installation de lecteurs optiques à notre usine de Terrebonne, Tricentris produit des ballots de fibres de grade 56 contenant moins de 1% de contaminants. Malgré cela, nous avons recommencé nos ventes en Chine faute de preneurs locaux.</p>
<p>« Si les centres de tri séparaient le papier journal, ils pourraient le vendre localement »</p>	<p>VRAI ET FAUX</p>	<p>Il y a 20 ans, le papier journal représentait 70 % des fibres. Aujourd'hui, il en représente 30 % et ce chiffre diminue constamment. Si nous retirons le journal de nos ballots, nous retrouverons avec un grade de fibre de type <i>hard pack</i> (cartonnette, carton plat, etc.) qui est tout aussi difficile à vendre que le grade 56. Les centres de tri ne vendent donc pas leurs fibres à l'étranger par choix ou par manque de qualité, mais bien parce que pour l'instant la composition de nos fibres n'intéresse pas nos papetières.</p>
<p>« Les centres de tri n'arrivent pas à écouler leurs matières »</p>	<p>FAUX</p>	<p>Seulement certains (deux ou trois sur 25) ont dû entreposer leurs matières l'automne dernier, mais au cours des cinq derniers mois, les choses ont changé et les ventes ont repris. Et chez Tricentris, les plastiques, le carton et le métal sont vendus localement et le verre est recyclé à notre usine de micronisation de Lachute. La vente de ces matières n'a donc aucunement été affectée par la situation.</p>
<p>« La situation durera encore longtemps »</p>	<p>FAUX</p>	<p>Au lendemain de l'imposition des nouvelles règles aux ports chinois, les conteneurs ont été déviés vers le Vietnam. Après avoir accumulé beaucoup de matière, ces papetières ont maintenant écoulé leurs inventaires et recommencent à acheter. Leurs moulins fabriquent de la pâte à papier qui est vendue en Chine. De plus, les faibles coûts du papier stimuleront les initiatives de remplacement de fibres coûteuses par des fibres moins homogènes telles que le papier mixte. Et comme l'industrie chinoise n'a pas cessé de consommer du papier, le pays commence à en manquer cruellement.</p>

TROIS MEMBRES RÉCOMPENSÉS

À l'occasion de notre assemblée générale annuelle du 12 avril dernier, Tricentris a remis ses prix *Amélioration de la performance*. Depuis maintenant 14 ans, nous profitons de cette réunion annuelle des membres pour souligner leurs bons coups et leurs bonnes performances.

Plus précisément, les prix *Amélioration de la performance* sont remis à trois membres s'étant démarqués par l'augmentation de la quantité moyenne de matières recyclables calculée par habitant et acheminée à nos centres de tri. Tous les membres y participent et sont répartis en trois catégories. Voici les gagnants des prix *Amélioration de la performance* pour l'année 2017 :

Catégorie 5 000 habitants et moins : **MONTEBELLO**

Les Montebellois ont récupéré une moyenne de 142 kg de matières recyclables par habitant, soit une hausse de 24 % par rapport à 2016.

Catégorie 5 000 à 25 000 habitants : **SAINT-HIPPOLYTE**

Les Hippolytois ont récupéré une moyenne de 111 kg de matières recyclables par habitant, soit une hausse de 8 % par rapport à 2016.

Catégorie plus de 25 000 habitants : **MASCOUCHE**

Les Mascouchois ont récupéré une moyenne de 86 kg de matières recyclables par habitant, soit une hausse de 6 % par rapport à 2016.

Pour souligner leurs efforts, les récipiendaires du prix *Amélioration de la performance* ont reçu une borne de recharge pour voitures électriques. Ainsi, chaque municipalité pourra installer sa borne sur son territoire et en faire profiter ses citoyens. Bravo!



Sur la photo, accompagnés de monsieur Carl Péloquin, président de Tricentris, madame Anny Mailloux, représentante de la ville de Mascouche, monsieur Joey Leckman, représentant de la MRC La Rivière-du-Nord, et monsieur Carol Fortier, représentant de la MRC Papineau.

INSOLITE : **COUCHES RECYCLABLES ?**

Non, les couches ne sont pas soudainement acceptées dans le bac de récupération. Mais comme elles représentent l'un des plus importants déchets produits, une équipe de chercheurs de l'Université Chung Hua à Taïwan a décidé de se pencher sur la problématique afin de proposer une solution. Ils ont élaboré une machine permettant de transformer 100 kg de couches en matières premières en une heure seulement. Les couches jetables sont composées de différentes fibres de plastique et de matières absorbantes qui ne sont pas biodégradables et qui sont difficiles à séparer. Pour y parvenir, l'équipe de chercheurs a opté pour un système utilisant l'eau pour isoler les composantes. Alors que les fibres de plastique vont flotter, le polyacrylate et autres matières absorbantes seront tamisés. Évidemment, les couches sont lavées et désinfectées au préalable pour éliminer toutes les bactéries pathogènes. Une fois les matières séparées, elles prennent la direction de recycleurs qui peuvent alors les utiliser comme matière première pour la fabrication de sacs de plastique, de couches neuves ou d'autres produits. Idéalement, cet équipement pourrait être pratique dans des endroits où un grand nombre de couches sont utilisées, comme les hôpitaux. Cela peut sembler peu ragoûtant, mais comme un seul bébé utilise plus d'un millier de couches au cours de sa première année d'existence, ce projet pilote prend tout son sens.



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél.: 450 562-4488 | Téléc.: 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM

